

Conception urbaine et maîtrise d'ouvrage alternative

Master Urbanisme et aménagement



Durée
2 ans



Composante
Faculté des
sciences
économiques,
sociales et des
territoires



**Langue(s)
d'enseignement**
Anglais
Français

Présentation

Dans un contexte mondial d'incertitude climatique, énergétique, politique et économique, porteur de nouvelles questions urbaines (migrations, déconstructions, agricultures urbaines, perte de ressources, etc.) les méthodes et les outils de la planification urbaine et l'aménagement du territoire, tels qu'ils sont encore souvent utilisés en maîtrise d'ouvrage, apparaissent de plus en plus inadaptés. Simultanément, des méthodes alternatives s'inventent et se cherchent à travers de multiples initiatives, notamment de la société civile.

Le **parcours CoMUA** propose d'analyser, de questionner et d'expérimenter ces modalités de conception et de maîtrise d'ouvrage alternatives.

Il s'agit de former les urbanistes qui introduiront ces démarches à l'intérieur de la fabrique de l'urbain à une approche renouvelée du projet urbain, attachée à des situations expérimentales concrètes, testées sur la longue durée et nourries par des éclairages théoriques récents (urbanisme transitoire, urbanisme temporaire, urbanisme critique) mais inscrits dans l'histoire et les savoirs de l'urbanisme et du projet urbain. La formation de urbanistes bénéficie du double portage de **l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille** et de **l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille** (domaine Territoire).

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la conception architecturale et urbaine pour savoir mettre en critique un projet urbain et répondre aux enjeux de justice spatiale
- Maîtriser les méthodes d'alternatives à la fabrique traditionnelle de la ville et savoir mobiliser les outils pour débattre d'un projet
- Savoir concevoir des alternatives urbaines écologiques et citoyennes et mobiliser les ressources locales pour répondre aux problématiques du territoire

Savoir-faire et compétences

Savoirs théoriques :

- Connaissances dans le domaine de l'aménagement et à la gestion des villes et des territoires et du développement durable.
- Critique spatiale et sociale des projets urbains.
- Connaissances et méthodes d'analyses dans les domaines liés à l'urbanisme.
- Connaissances sur les territoires et en définir les enjeux environnementaux (jeux d'acteurs, stratégies de développement, enjeux fonciers et les outils de mise en œuvre).
- Connaissances nécessaires aux métiers de la maîtrise d'ouvrage et de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Savoir-faire :

- Impulser des alternatives urbaines et des outils de mobilisation citoyenne.

- Conception de stratégies alternatives pour des transformations urbaines plus justes, plus écologiques et plus citoyennes.
- Problématiser une situation urbaine ou territoriale dans une perspective d'action collective à différentes échelles temporelles et spatiales.
- Maîtriser la chaîne des acteurs publics et privés.
- Penser et concevoir des projets de territoires, prenant en compte les besoins actuels et futurs des territoires et de ses habitants.
- Capacité d'argumenter une réflexion critique construite, sur les conditions de production, les politiques environnementales, etc.
- Savoir construire une commande publique et une programmation d'action prenant en compte les réalités territoriales, politiques, juridiques, techniques et financières. Monter un dossier de demande de subvention.
- Connaître les outils de la connaissance du foncier et prendre en compte le risque contentieux lors du montage de projet.
- Conduire un projet mobilisant des compétences pluridisciplinaires (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion).

Savoir-être :

- S'adapter et prendre des initiatives.
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet collaboratif.
- Capacité à la réflexivité sur sa pratique.

Les + de la formation

Co-habilité avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture, la formation bénéficie d'enseignements au projet délivrés par des architectes et paysagistes, ainsi que d'anthropologues.

La formation offre un parcours unique de formation aux compétences de projets alternatif, pour faire avec le déjà-là et les ressources pré-existantes sur le territoire comme la mobilisation de parties prenantes dans la conception du projet.

Un module phare de la formation est le grand atelier : la conception en urbanisme alternatif repose sur des procédures longues et ouvertes, à l'intérieur desquelles l'intervention de l'urbaniste ne se limite pas à un segment précis et ponctuel. Cette approche du projet urbain nécessite une forte capacité à le reconfigurer sans cesse au gré de son appropriation par les acteurs sociaux.

L'apprentissage d'une telle compétence suppose une démarche longue, qu'un atelier semestriel ne permettrait pas de mener à bien. C'est pourquoi le Parcours CoMUA se construit autour d'un atelier de projet suivi sur les deux années du Master, le Grand Atelier.

Son sujet, proposé par des acteurs de l'urbanisme alternatif, est traité selon des modalités pédagogiques successives (workshops, voyage d'étude, esquisses et maquette, temps de développement en groupe ou temps de recherches individuelles) mais fortement articulées les unes avec les autres.

Cette expérience originale permet à l'étudiant de forger la démarche réflexive qui lui permettra de s'approprier de façon personnelle les enjeux et les méthodes d'un urbanisme alternatif à inventer.

Organisation

Organisation

La formation est organisée autour :

- **En M1**, d'un premier semestre de formation intensive incluant la première partie du Grand Atelier, suivi par un **stage obligatoire de 3 mois**, puis par la seconde partie du Grand Atelier.
- **En M2**, un semestre introduit par le troisième temps du Grand Atelier et des ateliers de mise en situation professionnelle mutualisés avec les parcours du Master Urbanisme et Aménagement (1), un second semestre intensif associant la dernière partie du Grand atelier avec

l'intensif de mise en situation professionnelle (2), suivi d'un **stage de 6 mois obligatoires**.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 3 mois en Master 1, 6 mois en Master 2

Admission

Conditions d'admission

- **En Master 1 :** Déposez votre candidature sur la plateforme nationale Mon Master : <http://monmaster.gouv.fr>
- **En Master 2 :** Déposez votre candidature sur la plateforme de l'Université de Lille : <http://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

Et après

Poursuite d'études

La vocation première du master Urbanisme & aménagement est l'insertion professionnelle, néanmoins il est possible de poursuivre en doctorat.

Chaque année, quelques étudiants de cette mention s'inscrivent en thèse dans le laboratoire TVES-Lille (Territoires, villes, environnement & société) dans les disciplines aménagement de l'espace, urbanisme et géographie.

Insertion professionnelle

- Chargé de mission en urbanisme
- Chef de projet / Chargé.e mission en matériaux ressourcés
- Chargé de projet en urbanisme

- Chargé d'études en prospective territoriale
- Chargé d'études observation
- Chargé d'opérations – projet en urbanisme transitoire
- Chargé de mission en gestion transitoire
- Chargé de projets renouvellement et développement urbain
- Architectes-urbanistes
- Paysagistes

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Marc Dumont

✉ marc.dumont@univ-lille.fr

Contact administratif

Secrétaire pédagogique Master 1

☎ 03 28 77 85 04

✉ master1-ua@univ-lille.fr

Contact administratif

Secrétaire pédagogique Master 2

☎ 03 28 77 85 03

✉ master2-ua@univ-lille.fr

Autres contacts

f-delfanne@lille.archi.fr

Lieu(x)

📍 Villeneuve d'Ascq

Campus

🏠 Campus Cité scientifique

En savoir plus

Faculté des sciences économiques, sociales et
des territoires

<https://fasesst.univ-lille.fr/>